

Lors du vote du compte administratif	
Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	25
Nombre de suffrages exprimés	25
Votes	Contre 6 Pour 21

EX ASAP - COMMUNE DE CUCA
DÉLIBÉRATION
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
SUR LE COMPTE DE GESTION
SUR L'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats	
Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	25
Nombre de suffrages exprimés	25
Votes	Contre 6 Pour 28

Date de la convocation : 06/04/2021
Séance du 12/04/2021 à 17h00

Le Conseil Municipal de CUCA réuni sous la présidence (1) de M. MEURICE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. Walter KAHN après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		0,00		18 595,38		18 595,38
Part affectée à investissement						
Opérations de l'exercice	95 978,70	95 978,70	0,00	95 978,70	95 978,70	191 957,40
Totaux	95 978,70	95 978,70	0,00	114 574,08	95 978,70	210 552,78
Résultat de clôture		0,00		114 574,08		114 574,08

Besoin de financement
Excédent de financement
Restes à réaliser DEPENSES
Restes à réaliser RECETTES
Besoin total de financement
Excédent total de financement

114 574,08
114 574,08
0,00
0,00
114 574,08

- 2° Constate les identités de valeur avec les indic ations du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
- 5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

0,00
0,00

au compte 1068 (recette d'investissement)
au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations MM. BEAUSSE, SAOUSA, BART MEURICE, ABERG, SIFOU, FANKHAT, DANTREUR, BOUSSUSSOY, LAURET, CHAVANTE, HODE, GUILBERT, VANHISE, TROIER, DESRAT, HERBAM, LATTECH, OUBOU, FLOUST, AIGOT, DEMARQUE, MICHEL, JEREBURNE.

Pour expédition conforme,
Le Président (lors du vote du compte administratif), Thé MEURICE
Le Maire (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats), Thé MEURICE

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
062-216202614-20210412-deliberation3-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/04/2021
Affichage : 12/04/2021

